

Le 09/06/2017

À Mr. Le Préfet de l'Isère,

JUSTICE POUR MAMADOU BARRY !

En tant que syndicat étudiant, nous souhaiterions signaler la situation de M. Barry.

En effet, en France depuis trois ans, Mamadou Barry doit être expulsé en Guinée sous peu, étant présentement détenu en centre de rétention administratif à Lyon, après une arrestation basée sur un contrôle d'identité arbitraire.

Étudiant en licence aux Arts du Spectacle à l'université de Stendhal, il s'engageait également dans plusieurs associations culturelles grenobloises, et pratiquait le théâtre en dehors de ses études.

Certain.e.s d'entre nous qui le connaissent pour sa générosité et sa solidarité, ont pu militer à ses côtés pour le bon accueil des personnes migrantes et réfugié.e.s.

Nous demandons, du fait de ses demandes de titre de séjour refusées à plusieurs reprises, de son assiduité à l'université, de son rôle social actif, qu'il puisse retourner vivre à Grenoble.

Mais aussi car, simplement, étudier est un droit universel, dont on ne devrait pouvoir priver qui que ce soit.

La présence d'étudiant.e.s étranger.e.s sur le campus est une fierté. C'est la preuve que l'université peut changer le destin précaire tout tracé des victimes de l'impérialisme, qu'elles soient réfugié.e.s ou migrant.e.s.

Solidaires Étudiant-e-s Grenoble